

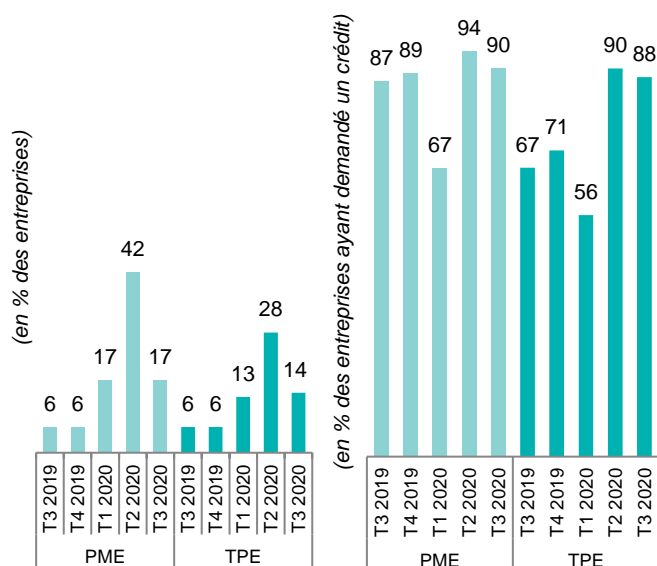
Enquête trimestrielle auprès des entreprises sur leur accès au crédit en France • 3^{ème} trimestre 2020

Les demandes de crédits de trésorerie restent à des niveaux élevés

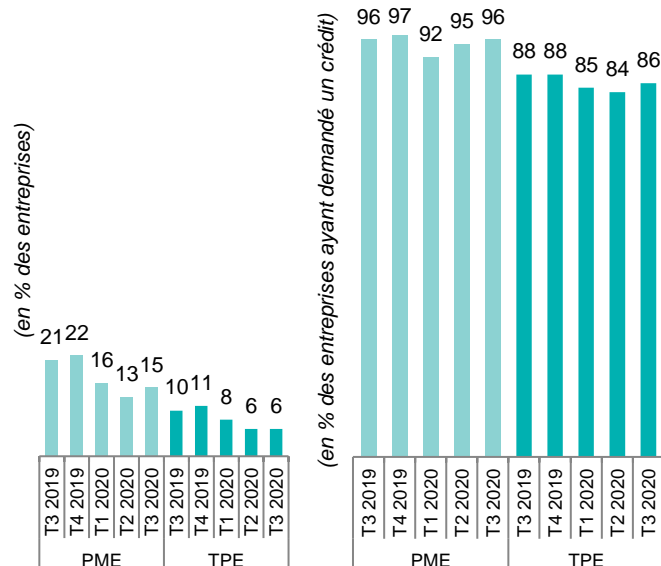
- La **proportion de Petites et Moyennes Entreprises (PME) demandant des nouveaux crédits de trésorerie** se replie à 17 % des entreprises après 42 % au trimestre précédent (du fait de l'instauration du dispositif de prêts garantis par l'État (PGE)), mais reste presque trois fois plus élevée qu'au T3 2019 ; celle des Très Petites Entreprises (TPE) diminue aussi tout en restant élevée, à 14 % des entreprises après 28 % au T2 2020, et contre 6 % au T3 2019. À l'inverse, après deux trimestres de baisse consécutifs, la **proportion relative à la demande de nouveaux crédits d'investissement** augmente de 2 points pour les PME à 15 % des entreprises, et se stabilise à 6 % des entreprises pour les TPE.
- Le taux d'accès des PME aux crédits de trésorerie** diminue de 4 points par rapport au trimestre précédent mais reste à un niveau élevé avec 90 % des demandes satisfaites, en lien avec l'obtention de PGE (prêts garantis par l'État). **Le taux d'accès aux crédits d'investissement** progresse légèrement avec 96 % des PME qui obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés, après 95 % au T2 2020. S'agissant plus particulièrement des **crédits d'équipement**, le taux d'obtention progresse également d'un point à 91 %.
- Sous l'effet de la mise en œuvre des PGE, **le taux d'obtention des crédits de trésorerie pour les TPE** reste très élevé et proche de celui des PME avec 88 % des demandes satisfaites après 90 % au trimestre précédent. **L'accès aux crédits d'investissement** progresse ce trimestre, avec 86 % des TPE qui obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés après 84 % au T2 2020. Concernant plus spécifiquement les **crédits d'équipement**, le taux d'obtention gagne 1 point ce trimestre pour atteindre 84 %.

Proportion d'entreprises ayant demandé et obtenu des nouveaux crédits*

Crédits de trésorerie



Crédits d'investissement



Demande de nouveaux crédits

Obtention de nouveaux crédits (en totalité ou à plus de 75 %)

Demande de nouveaux crédits

Obtention de nouveaux crédits (en totalité ou à plus de 75 %)

*Données non corrigées des variations saisonnières, en % ; hors utilisation de lignes de crédit obtenues précédemment

Source : Banque de France (Direction Générale des Statistiques, des Études et de l'International) et FCGA

Champ : Entreprises avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit ; PME : 10 - 249 salariés ; TPE : 0-9 salariés

La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès des entreprises sur leur accès au financement bancaire ; environ 4 000 PME et 500 ETI ont répondu, ainsi que 2 500 TPE grâce à un partenariat avec la **Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA)**.



Compléments

1 – Très petites entreprises (TPE : 0 - 9 salariés)

Sources : FCGA et Banque de France

- **La proportion de TPE demandant des nouveaux crédits de trésorerie** diminue de 14 points ce trimestre mais reste très élevée avec 14 % des entreprises ayant fait une demande, contre 6 % au même trimestre l'an dernier. **Le taux de demande pour de nouveaux crédits d'investissement** se stabilise à 6 % des TPE.
- **Le taux d'obtention des crédits de trésorerie** reste proche du niveau record observé le trimestre dernier (90 %) avec 88 % des TPE ayant obtenu en totalité ou en grande partie les crédits souhaités, soit un taux d'accès similaire à celui des PME (90 % ce trimestre).
- **Le taux d'accès aux crédits d'investissement** progresse de 2 points avec 86 % des demandes de crédit satisfaites (en totalité ou à plus de 75 %). Sur les seuls crédits d'équipement le taux d'obtention s'établit à 84 %, soit 1 point de plus qu'au précédent trimestre.

2 – Petites et moyennes entreprises (PME : 10 - 249 salariés)

Source : Banque de France

- Pour leurs besoins d'exploitation, **les PME** peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des **lignes de crédit** leur donnant droit à tirage au cours de l'année, et/ou pour obtenir des crédits de trésorerie spécifiques en cours d'année.
 - La part des PME déclarant demander des lignes de crédit augmente légèrement et s'établit à 38 % après 37 % au trimestre précédent. Ces demandes sont toujours largement satisfaites, dans 96 % des cas.
 - 48 % des PME ont mobilisé des lignes de crédit ce trimestre, une proportion inférieure de 6 points à celle du T2 2020.
- S'agissant des **nouvelles demandes de crédits**, hors tirage sur des lignes de crédit préalablement accordées :
 - La proportion de PME demandant des **nouveaux crédits de trésorerie** diminue à 17 % ce trimestre après 42 % au T2 2020, mais reste presque trois fois plus élevée qu'au même trimestre l'an passé.
Le taux d'accès aux crédits de trésorerie diminue de 4 points par rapport au trimestre précédent mais reste à un niveau élevé avec 90 % des demandes satisfaites en totalité ou à plus de 75 % (ce taux d'obtention était de 87 % au T3 2019).
 - Après deux trimestres de baisse consécutifs, la proportion de PME **demandant des nouveaux crédits d'investissement** augmente de 2 points à 15 % des entreprises, soit 6 points de moins qu'au même trimestre l'an dernier.
Le taux d'obtention des crédits d'investissement progresse légèrement avec 96 % des PME qui obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les financements souhaités après 95 % au T2 2020. Sur les crédits d'équipement spécifiquement, le taux d'obtention atteint 91 % après 90 % au trimestre précédent.
- 2 % des PME signalent une hausse du coût global du financement obtenu, en baisse d'un point par rapport au trimestre précédent.

3 – Entreprises de taille intermédiaire (ETI : 250 - 4 999 salariés)

Source : Banque de France

- 47 % des ETI déclarent avoir demandé des lignes de crédit, après 51 % au T2 2020. Parmi celles les ayant obtenues, 56 % ont utilisé leur possibilité de tirage au cours des trois derniers mois, contre 65 % au trimestre précédent.
- La proportion d'ETI **demandant des nouveaux crédits de trésorerie** diminue de 25 points à 15 % des entreprises ayant sollicité un financement de ce type, soit toujours 6 points de plus qu'au même trimestre l'an dernier. Le taux d'obtention (en totalité ou à plus de 75 %) progresse d'1 point à 92 %.
- La part des ETI **demandant de nouveaux crédits d'investissement** progresse de 3 points à 21 % des entreprises, une proportion qui reste inférieure de 9 points à celle mesurée au T3 2019. Le taux d'obtention s'améliore de 5 points à 99 % des ETI qui obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés. Sur les seuls crédits d'équipement, ce taux progresse également et atteint 90 %, après 89 % au trimestre précédent.
- Seuls les crédits bancaires sont considérés ici ; les ETI ont aussi accès au marché des titres privés, ce qui leur offre des sources de financement supplémentaires non décrites par cette enquête.

Prochaine publication : février 2021

